Sentier de l'imaginaire - Au fil de l'eau

Brommat

Pause fraicheur le long du Siniq (André Méravilles)

Les Sentiers de l'Imaginaire en Carladez : 6 balades thématiques pour toute la famille ! Les habitants-créateurs vous invitent à vous prendre au jeu, leurs oeuvrent jalonneront votre parcours, elles éveilleront vos sens, et vous raconteront les secrets de leur territoire, un grand plaisir à partager !

Au fil de l'eau : Les ondines, petits génies de l'eau se jouent de vous, promeneur...

Le long de la rivère, des enluminures et des animaux crées nous racontent leur vie dans le milieu naturel.

Une belle pause fraicheur, les enfants observent les libellules et trempent les pieds dans l'eau.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h

Longueur : 5.1 km

Dénivelé positif : 157 m

Difficulté : Très facile

Type : Boucle

Thèmes : Eau, Histoire et patrimoine

Itinéraire

Départ : Devant la Mairie de Brommat
Arrivée : Devant la Mairie de Brommat
Communes : 1. Brommat

Profil altimétrique

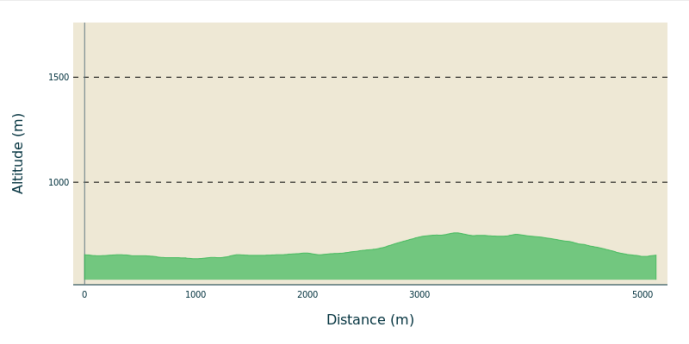

Altitude min 636 m Altitude max 759 m

Balisage : poisson orange 'ofildelo".

1. Devant la Mairie, au panneau de départ, prendre sur votre droite, vers l'église. A côté de l'église, rentrer dans le Parc du Château. En plus d'un bel espace pique-nique, possibilité de découvrir une exposition en accès libre sur la construction des barrages hydro-électriques (qui se poursuit dans le village). En sortant du parc, prendre à gauche sur la route. Pour reprendre à gauche en arrivant au pont sur la Bromme, et longer la rivière.
2. En revenant dans le village, prendre à droite sur la route puis tout droit dans le parc de la Prade. Vous longer la rivière Siniq puis après la piscine, retrouvez la route.
3. Passer sous le pont et avancer jusqu'au lavoir, puis tout droit jusqu'au Camping. Après les sanitaires du camping, vous trouverez un âne en bois, vous longez ce chemin au bord de l'eau jusqu'au Moulin de Burée.
4. Traverser la route départementale et remonter dans un bois. Jusqu'à la route et un petit lavoir. suivre la route sur votre droite. Au hameau les Mazials, prendre le chemin sur la droite.
5. Déboucher sur a route départementale et la suivre jusqu'à "La Borie".
6. Prendre le chemin à droite après "La Borie" et rejoindre Brommat. En arrivant sur la route, prendre à gauche, puis tout de suite à droite vers la Mairie.

Le plus : pendant ou après la balade :

- Visite du Moulin de Burée (mai, juin, septembre, octobre sur réservation + juillet et août sans réservation de 14h à 18h, sauf le mercredi). Contact : 06 30 96 34 87.
- Expo à ciel ouvert sur la construction des barrages hydroélectriques de Brommat et Sarrans "Une épopée humaine et industrielle". Dans le parc du château, toute l'année.

Sur votre chemin…

Expo épopée de l'hydroélectricité (A)

La Maison forte de Brommat (B)

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Mur-de-Barrez, suivre la D900 jusqu'au rond point à l'entrée de Brommat, puis la D18 direction Thérondels. Devant le café tabac prendre à gauche direction Mairie.

Parking conseillé

Parking devant la Mairie, Brommat

Lieux de renseignement

Office de Tourisme Aubrac Laguiole Carladez et Viadène - Bureau du Carladez
12, Grand’Rue, 12600 MUR-DE-BARREZ
carladez@tourismeenaubrac.com
Tel : 05 65 66 10 16
https://www.tourisme-en-aubrac.com

Sur votre chemin…

📖 Expo épopée de l'hydroélectricité (A)

Dans l'agréable jardin du Château, profitez des tables de pique-nique, et d'une exposition à ciel ouvert sur l'épopée qu'a représenté la construction des barrages sur les Gorges de la Truyère : une belle histoire humaine et technique à ne pas rater !

Ouvert à l'année.

Crédit photo : A. Méravilles

🏰 La Maison forte de Brommat (B)

En arrivant sur Brommat, vous découvrirez une Tour qui émerge au milieu du village : c'est la Maison forte, dite aussi "Le Château".

La Maison Forte : au XVIème siècle, les protestants se sont emparés du “fort” de Brommat. C'est la première mention de ce “château”. Il s'agirait en fait d'un prieuré appartenant à l'abbaye de Conques, érigé au XVème siècle. Au XVIIIème siècle, la bâtisse menace ruine. Louis XV autorise la démolition d'une partie du prieuré à la condition de sauvegarder un bâtiment pour le logement des fermiers et de la récolte. C'est cette construction que l'on peut voir aujourd'hui à côté de l'église.

Crédit photo : A. Méravilles